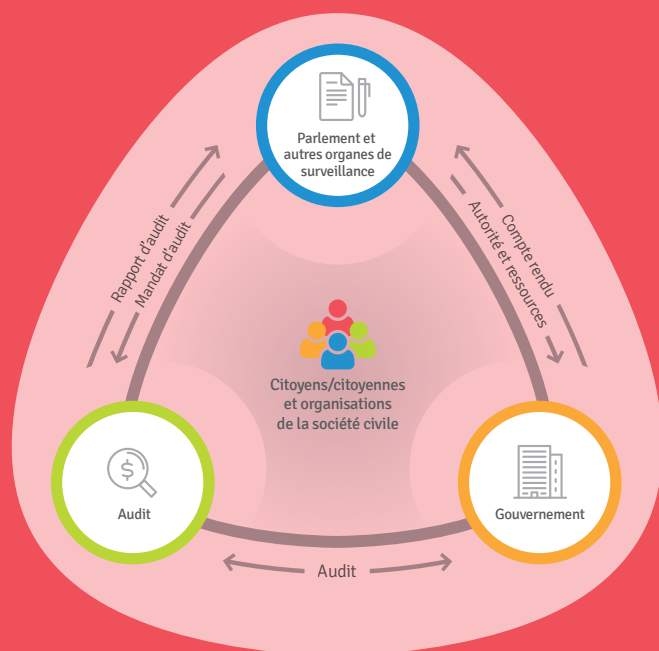


LA RESPONSABILISATION VIS-À-VIS DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Comment la SOCIÉTÉ CIVILE peut-elle participer au processus de responsabilisation?

Au sein du système de responsabilisation du secteur public, nous avons toutes et tous un rôle à jouer pour faire progresser l'égalité des genres. Voici ce que peuvent faire les **ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**.



Au sein d'une organisation de la société civile (OSC), vous pouvez coopérer avec votre bureau d'audit législatif pour contribuer à la planification et à la réalisation des audits. Lorsque des OSC collaborent avec des bureaux d'audit, ils peuvent renforcer leurs objectifs respectifs et mieux tenir les gouvernements responsables de leurs engagements à l'égard de l'égalité des genres.

Comment les bureaux d'audit abordent-ils la question de l'égalité des genres?

Les bureaux d'audit, comme le Bureau du vérificateur général du Canada, examinent l'activité du gouvernement et les résultats obtenus. Leurs audits de performance incluent des constatations concernant ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas bien ainsi que des recommandations pratiques aux fins d'amélioration.

Les audits de performance peuvent examiner la façon dont les gouvernements tiennent leurs engagements à l'égard de l'égalité des genres. Ils peuvent porter sur :



Les cadres et les institutions à l'appui de l'égalité des genres



La mise en œuvre d'un programme d'égalité des genres ou d'une cible de l'ODD 5



Les problèmes d'égalité des genres au sein de tout programme ou service

Comment contribuer aux audits de l'égalité des genres?

- ▶ **Proposez un sujet d'audit** ou soulevez des problèmes liés à l'égalité des genres.
- ▶ **Partagez vos connaissances et votre expertise** sur l'égalité des genres en participant aux processus de consultation durant un audit.
- ▶ **Appuyez les activités de collecte de données probantes** pour aider l'équipe d'audit à mieux comprendre pourquoi un programme fonctionne ou ne fonctionne pas pour divers bénéficiaires.
- ▶ **Parlez des constatations et des recommandations d'audit** au sein de votre réseau et sollicitez les médias pour constituer une force de pression publique en faveur d'améliorations.
- ▶ **Surveillez la mise en œuvre des recommandations d'audit** et continuez de faire pression sur les gouvernements pour qu'ils prennent des mesures et mettent en place des améliorations afin de parvenir à l'égalité des genres.

Pourquoi collaborer avec les bureaux d'audit?

Tout le monde y gagne! Non seulement vos contributions aident à rendre les audits de l'égalité des genres plus efficaces, mais vous pouvez :

- ▶ **donner la parole aux communautés auprès desquelles vous travaillez** et les aider à se faire entendre dans le processus de responsabilisation;
- ▶ **accéder à des données fiables et indépendantes** dans les rapports d'audit que vous pouvez utiliser à l'appui de votre cause;
- ▶ **concourir à la définition des programmes gouvernementaux** par le biais des recommandations d'audit;
- ▶ **contribuer à tenir le gouvernement responsable** de ses engagements à l'égard de l'égalité des genres.

Comment communiquer avec les bureaux d'audit?

- ▶ Incluez le bureau d'audit dans votre stratégie de mobilisation des parties prenantes et dans tout groupe de travail axé sur l'égalité des genres ou les ODD.
- ▶ Invitez le bureau d'audit à prendre part à vos activités de sensibilisation aux questions d'égalité des genres.
- ▶ Surveillez les occasions de participer aux consultations ou de fournir des commentaires dans le cadre de projets ou d'audits spécifiques du bureau.



FONDATION CANADIENNE
POUR L'AUDIT ET
LA RESPONSABILISATION



Il y a encore beaucoup à apprendre sur la collaboration avec les bureaux d'audit dans notre série **Collaborer pour le changement**.



En partenariat avec

www.caaf-fcar.ca
info@caaf-fcar.ca